



Certificat Médical de bonne sante

Je soussigne Dr. Dr. MANNAI SAMIRA certifie avoir examiné ce jour

Mr/Mlle Yatini Khemari Né(e) le 30/12/2024 Qui :

-il (elle) a subi l'examen médical oto-rhino-laryngologique et ne présente aucune anomalie

-Qu'il (elle) a subi l'examen neurologique et l'examen psychiatrique

-Ne présente aucune infirmité apparente ou cachée

-Est indemne de toute affection tuberculeuse ; évolutive ; cancéreuse

-Est en bonne santé mental

-Est indemne de toute maladie chronique contagieuse ou transmissible

-Jouit d'une vue correcte

-Qu'il (elle) a été correctement vaccine (e) contre l'hépatite B

Son état de santé lui permet ainsi de suivre des études en dehors du territoire tunisien

Ce présent certificat est délivré à l'intéressée à sa demande et en main propre pour servir et valoir ce que de droit

Signature de médecin

30/12/2024

Dr MANNAI SAMIRA
Médecin Principal de la Santé
Hopital Régional de Jendouba